
 Commune de 5310 EGHEZEE	 Wallonie
--	---

URBANISME

ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme
 Le demandeur est la SPRL Funérailles KIMPLAIRE, ayant ses bureaux à 4210 BURDINNE, rue du
 Garde, 4

Le terrain concerné est situé à 5310 EGHEZEE, Route d'Andenne, 15, cadastré section B n°98Z6

Le projet consiste en la transformation d'un ancien garage en un funérarium, la rénovation d'un
 logement existant, la création d'un parking et la pose d'une enseigne et présente les
 caractéristiques suivantes :

Démolition d'un hangar et d'une partie du bâtiment existant, construction de 2 volumes à toiture
 plate à l'arrière et à l'avant, création de 24 emplacements de stationnement, création d'un trottoir.

Les articles visés pour l'annonce de projet sont :

*R.IV.40-1, §1, 6° du CoDT :

La construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de
 l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur
 l'alignement, est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur
 les parcelles contiguës. »

*La densité préconisée au Schéma de Développement communal n'est pas respectée, ce qui
 constitue un écart.

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous, tous les jours ouvrables de 8H30 à 11H30 et de
 13H00 à 16H00, sauf le mardi et le jeudi après-midi, et le samedi de 10 heures à 12 heures, à
 l'adresse suivante : Service CADRE DE VIE - URBANISME, Route de Gembloux, 43 - 5310
 EGHEZEE - 081/810.150

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mr Arnaud STERCKX, Conseiller
 en Aménagement du Territoire et en Urbanisme

Téléphone : 081/859.284 - mail : arnaud.sterckx@eghezee.be

Dont le bureau se trouve à l'adresse précitée

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23 novembre 2020 au 08 décembre
 2020.

au collège communal :

-par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : Route de Gembloux, 43 - 5310 EGHEZEE

-par courrier électronique, à l'adresse suivante : urbanisme@eghezee.be